



Cet été,
laissez vos enfants

EN PLEIN AIR !

2 Séjours cumulables du :

4 - 11 juillet 2026

11 - 18 juillet 2026



du CP à la terminale

Arâches-La-Frasse
(74)

Plus d'infos
et inscriptions sur :
colo@citedesjeunes.fr



Pour qui ?

Séjour "Stage d'été à Poudlard" pour les enfants et les jeunes **du CP à la terminale** du 4 au 11 juillet 2026

Séjour "À la conquête de l'espace" pour les enfants et les jeunes **du CP à la terminale** du 11 au 18 juillet 2026

Tu aimes être avec des copains, t'amuser, pratiquer du sport, des jeux, bouger, découvrir le milieu montagnard, prendre des responsabilités, dans une ambiance décontractée et respectueuse ? **Ces séjours sont faits pour toi !**

Hébergement

Cité des Jeunes - 449 route de Treydon - 74300 Arâches la Frasse.

Organisation

Des équipes seront constituées en fonction des âges et des copains, des services communs seront proposés. Tout le monde participe à la vie courante du centre par équipe (rangement, ménage, mise de table, vaisselle).

Activités du séjour

Séjour du 4 au 11 juillet 2026 - "Stage d'été à Poudlard" :

Activités phares : Escalade et rafting.

Séjours du 11 au 18 juillet 2026 - "À la conquête de l'espace" :

Activités phares : Accrobranche et rafting.

Renseignements

Tous nos séjours font l'objet d'une déclaration auprès de la SDJES (Service Jeunesse et Sports). Ceci implique le respect des normes en vigueur tant du point de vue pédagogique et sanitaire que de la sécurité. Nos séjours sont encadrés par des équipes d'animateurs, qualifiés et compétents. Le règlement intérieur de la Cité des Jeunes est en vigueur sur ces séjours et il convient de s'y conformer.

Prix du séjour

Séjours	1 semaine (Prix de base)	2 semaines (-10% du prix de base)
1 ^{er} enfant	530,00€	954,00€
Enfants suivants (-10%*) (frères ou sœurs du 1 ^{er} enfant)	477,00€	858,60€

*par rapport au tarif 1er enfant

Nous acceptons les bons d'aide aux vacances (CAF AVE) nous sommes homologués au dispositif Pass Colo et nous acceptons aussi les Chèques-Vacances (ancv et ancv connect), **s'ils sont donnés dès l'inscription.**

En cas de difficultés financières, contactez le Père Olivier Fleau.

Renseignements

Directeur des séjours : P. Olivier Fleau, osfs

Association Cité des jeunes - 27, Faubourg des Balmettes - B.P. 257 - 74007 Annecy Cedex

09 64 45 57 80 – colo@citedesjeunes.fr

Inscription

L'inscription ne sera définitive qu'après saisie du formulaire d'inscription en ligne, **obligatoirement accompagné des règlements correspondants : www.citedesjeunes.fr (Onglet "Séjours")**

Le dossier complet d'inscription vous sera adressé par mail à réception du formulaire et du règlement.

Il sera à retourner dûment complété pour le 31 mai 2026 au plus tard.

En cas d'annulation de votre part après le 15 juin 2026, la totalité du prix du séjour sera dû.

En cas d'annulation de votre part entre le 1er et le 15 juin 2026, outre les arrhes, 100€ supplémentaires seront conservés.